

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 9 Floréal.

(Ere vulgaire).

Jeudi 28 Avril 1796.

Détails sur le voyage de la cour d'Espagne. — Ordre donné par cette cour à l'amiral Solano de mettre à la voile pour Porto-Rico. — Frochaine arrivée des trésors du Mexique à Cadix. — Serment prêté à l'impératrice de Russie par les habitans de Grodno. — Notification faite à la cour de Sueda par l'impératrice de Russie, concernant le mariage du duc Constantin avec la princesse de Saxe-Cobourg. — Emprisonnement de plusieurs fonctionnaires publics qui ont refusé de prêter le serment de haine à la royauté. — Arrivée d'un sénateur de Hambourg à Paris. — Seconde lettre sur l'état actuel de l'Europe.

A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n^o. 560.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

E S P A G N E.

De Madrid, le 28 mars.

Depuis le retour du roi & de la famille royale à Aranjuez, on a eu des détails particuliers sur le voyage de leurs majestés. Par-tout elles ont été reçues avec les plus vifs témoignages d'attachement. Lors de leur arrivée à Séville, quoique le Guadalquivir eût, par un débordement extraordinaire, dégradé la route on avoit réparé les dommages, & rien ne troubla l'entrée de leurs majestés. Le roi, en entrant, donna sa main à baiser à l'archevêque & au clergé qui étoit allé en cérémonie au-devant de lui : la cour étant descendue au palais de l'Alcazar, trouva tous les appartemens décorés avec autant de goût que de richesse. Les dames de Séville présenterent à la reine une superbe habit brodé de leurs mains, & sa majesté reçut ce présent avec beaucoup de reconnaissance.

Les jours suivans, leurs majestés accomplirent leur vœu sur le tombeau de Saint-Ferdinand ; elles assisterent à un magnifique combat de taureaux, & elles visiterent les illuminations qui avoient lieu dans toute la ville. Le roi alla faire une promenade sur mer à bord d'une des trois felouques qui étoient venues de Cadix à cet effet.

Des fêtes non moins brillantes eurent lieu à Cadix pendant le séjour de leurs majestés dans cette ville.

On mande de Pampelune qu'un détachement de 50 volontaires de Catalogne, commandés par trois officiers, ont conduit trois militaires distingués dans la citadelle de cette ville, & qu'on a nommé un conseil de guerre pour les juger promptement.

De Cadix, le 20 mars.

Le brigantin la *Notre-Dame du Carmen* est arrivé ici de Carthagene des Indes & de la Havane, avec une riche cargaison. Le capitaine a donné l'heureuse nouvelle que les vaisseaux le *Saint-Jacques*, l'*Espagne* & le *Saint-Pierre d'Aleantara* étoient prêts à mettre à la voile avec les trésors du Mexique & des autres colonies espagnoles, qui s'élevent à plus de douze millions de piastres fortes. Ces bâtimens auront aussi sous leur escorte un nombreux convoi chargé d'or, d'argent & de marchandises, tant pour le compte de sa majesté que pour celui des particuliers.

La semaine dernière il arriva de Madrid un ordre à l'amiral Solano de mettre au plutôt à la voile pour Porto-Rico.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 6 avril.

Quoique le jour de l'inauguration ne soit pas encore fixé, on en fait néanmoins tous les préparatifs au ci-devant palais de nos rois. Les marques distinctives de notre malheureuse république seront remplacées par des emblèmes analogues à notre nouvelle situation politique : entre autres choses, on construit un trône dans une des salles du palais, sur lequel sera placée une statue de grandeur naturelle, représentant Frédéric-Guillaume.

Les russes se sont fait prêter le serment, & cette cérémonie a eu lieu à Grodno le 31 janvier ; mais les autrichiens, au contraire, ne paroissent encore regarder que comme un dépôt, le lot qui leur est échu : ils laissent tout sur l'ancien pied, même les tribunaux.

S U B D E.

De Stockholm, le 3 avril.

Le baron de Bulberg, chargé des affaires de Russie, a remis à notre gouvernement une lettre par laquelle l'impératrice notifie le mariage du grand duc Constantin avec la princesse Anne Feodorowna de Saxe-Cobourg; il résulte de cette communication que la bonne harmonie entre les deux cours n'a point été troublée comme on s'y étoit d'abord attendu, d'après le mécontentement qu'on supposoit à celle de Pétersbourg, relativement au mariage projeté entre notre jeune roi & la princesse de Mecklembourg-Schwerin. Mais quoique la tranquillité soit solidement établie dans l'intérieur, l'on ne néglige rien de ce qui peut servir à maintenir l'honneur du nom Suédois: l'armée de terre est mise sur le meilleur pied, & l'on équipe actuellement à Carlscrone, huit vaisseaux de ligne & quatre frégates, pour former sous les ordres de l'amiral Nordenkold, une escadre qui se réunira à celle danoise au mois de juin prochain.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 12 avril.

Des nouvelles de la Jamaïque du 14 janvier, annoncent que tous les négres marons ont rendu les armes, si ce n'est un certain Johnson, qui s'est mis à la tête de quelques négres fugitifs; mais quoiqu'il soit fort entreprenant, il ne pourra pas tenir long-tems.

Il y a une quinzaine de jours que quelques pêcheurs ont recueilli à quatre lieues de l'entrée du port de Waterford, le grand mât & une partie du mât de hune d'un bâtiment de guerre; il paroisoit avoir été brisé environ huit pieds au-dessus du pont. On lisoit sur une plaque de cuivre l'Aréthuse; ce qui fait conjecturer que c'étoit le mât d'une frégate française.

L'usage très-extraordinaire de vendre sa femme comme une bête de somme, s'est conservé en Angleterre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, ce siècle de prétendue philosophie; il n'est point d'année qu'en n'en trouve quelque exemple cité dans les gazettes anglaises; en voici un très-récant:

Samedi dernier, John Lees, ouvrier en acier, vendit sa femme à Samuel Hall, pelletier de Sheffield, pour la somme de six sous. Lees donna sur-le-champ une guinée à Hall pour les frais du carrosse, & l'emmena le jour suivant à Winchester. Elle fut livrée la corde au col, & le commis du marché reçut quatre sols pour droit de vente.

Sur quoi peut être fondée une aussi barbare coutume? Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que dans une nation policée & chrétienne, on ne se soit pas encore occupé à proscrire un trafic aussi avilissant.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 4 floréal.

Il est trop certain que la campagne va s'ouvrir sous peu de jours, & l'on croit que le dernier d'avril verra expirer la suspension d'armes. Les armées françaises & autrichiennes sont en mouvement de toutes parts; déjà les deux rives du Rhin sont hérissées de camps formidables, & 400 mille hommes vont de nou. au s'égorger avec une nouvelle fureur, parce que l'ordonnent ainsi les cruels & froids calculs de la politique.

Marchidac Charles & le general Bellegarde ont visité le 16 de ce mois les positions que les troupes autri-

chiennes occupent sur les bords de la Lahn & dans les environs de la forteresse d'Erenbreitstein; ensuite ils sont partis pour se rendre sur les bords de la Sieg. Plusieurs corps de troupes ont reçu l'ordre en même tems de se porter sur le Bas Rhin, où l'on ne croit cependant pas que l'on agisse offensivement. Enfin, tous les préparatifs sont faits de part & d'autre pour pousser la guerre avec la plus grande vigueur. Puissè-t-elle être assez favorable à la république pour amener une prompte paix, dont toute l'Europe a tant de besoin.

L'administration du département des Forêts se distingue chaque jour par des mesures très-sévères. Des individus, nommés à des places publiques malgré eux, ayant refusé de prêter le serment de haine à la royauté, ont été arrêtés & conduits à Luxembourg, pour y être emprisonnés. Osons dire que chaque jour le nombre des amis de la république diminue dans ces départements réunis, par une suite des mesures arbitraires & rigoureuses de certains fonctionnaires publics, qui trouvent plus court d'imposer à la crainte ce qu'ils pourroient obtenir de la confiance & de l'affection.

Il est arrivé de Paris un ordre de ne plus recevoir de paiement pour l'emprunt forcé, qu'en espèces métalliques & non en réscriptions: ainsi un citoyen qui se trouve taxé aujourd'hui à 200 livres, payera autant que celui qui, plus riche de quatre cinquièmes en sus, a été taxé à mille il y a quinze jours.

F R A N C E.

De Paris, le 8 floréal.

Il y a ici un sénateur de Hambourg, chargé de négocier avec le gouvernement les objets qui sont en discussion entre les deux républiques. Une lettre de Burdeaux, du 29 germinal, confirme ce que nous avons déjà dit, en annonçant qu'il y a un embargo sur tous les navires hambourgeois qui se trouvent dans ce port.

Hier encore sur les 9 neuf du soir, on s'est aperçu que des voleurs rue Nicot, déménageoient la maison de la citoyenne Lebrun, où une femme avoit été baillonnée pour étouffer ses cris. La garde accourue, ayant voulu pour entrer dans ladite maison, attendre un officier de police, les voleurs se sont évadés par les toits.

On a fait des visites domiciliaires dans les maisons garnies du quartier de la rue de la Huchette, pour chercher de découvrir les repaires des voleurs.

On a conduit au corps de garde du jardin des Plantes, un infortuné qui, dans une espèce de délire, avoit franchi les grilles de la ménagerie: tout ce que l'on a pu concevoir à son interrogatoire, c'est qu'il sortoit de prison & que la vue des grilles, le spectacle de ces animaux créés libres par la nature, & enchainés pour satisfaire la curiosité d'êtres aussi méchans qu'eux, avoient enflammé son imagination exaltée par le malheur & la captivité. Au péril de sa vie, il vouloit que tout dans la nature fût libre.

Plusieurs complices des assassinats commis à Vitry près Paris, ont été arrêtés; on espère découvrir les auteurs, & l'on ne tardera pas à en faire justice.

On mande de Rouen que depuis quelques jours la campagne du ci-devant pays de Caux est en proie aux flammes des incendiaires; dans le moment où l'on écrit, le feu

dévore trois femmes ; fourrage, bestiaux, brebis, vaches, chevaux, &c. tout est perdu. Ces accidens, qui se renouvellent souvent, tombent principalement sur les gros fermiers.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

CITOYENS,

Une petite place dans votre feuille, je vous prie, pour une histoire qui ne sera pas loquée. Hier, à la porte du palais Egalité, je passe à côté d'une femme à qui un pauvre demandait l'aumône. Voilà, dit-elle, un assignat de 5 liv. ; rendez-m'en un de 50 sols. — Ah ! ma bonne citoyenne, répliqua le pauvre, vous ne le voudriez pas ; mais si vous le voulez me donner un assignat de 50 sols, je vous en rendrois un de 5 livres. — La femme étonnée rêva un moment : Ah ! mon dieu, mon ami, vous avez raison, répit-elle, gardez l'assignat & priez pour nous ; & elle partit.

Signé, LEBERRY, rue de l'Arbre-Sec.

Seconde lettre sur l'état actuel de l'Europe.

Qu'il est doux de s'entretenir de la paix au milieu des victoires, & de pouvoir espérer que chaque nouveau triomphe, remporté par nos armées, sera suivi d'un triomphe de la bonne-foi & de la modération dans les négociations qui doivent assurer la destinée de l'Europe ! Le prodige qui vient de s'opérer à Parme d'Italie, cette campagne de quelques jours, qui a dissout deux armées ennemies, & qui nous a livré tout-à-la-fois quelques-uns de leurs généraux, leur artillerie, leurs magasins, une forte partie de leurs troupes, & le plus beau pays de l'Europe ouvert devant nous ; cette campagne de quelques jours, qui semble faite pour venger les Français de tant de désastres essayés en Italie, & qui commande des triomphes semblables à nos autres armées jalouses ; cette campagne doit-elle accélérer la paix ? Oui, sans doute ; si nos ennemis conçoivent enfin toute leur faiblesse, & si nous ne nous aveuglons pas dans l'opinion de nos forces. L'Angleterre, qui jusqu'à présent a pu insulter au malheur de tous ses alliés, doit s'affliger de celui-ci ; elle nous voit prendre dans l'Italie un ascendant qu'elle exerçoit naguères avec tant d'insolence dans les pays de Gènes & de Livourne. Que nous reste-t-il donc à craindre ? Nous-mêmes. Ce même enthousiasme qui nous donne de si étonnantes victoires, peut nous empêcher d'en recueillir les fruits. Il est toujours beau d'être vainqueurs ; il n'est pas toujours sûr, il n'est pas toujours avantageux d'être conquérans. Qu'une grande république, placée au centre de l'Europe, en soit le modérateur ; qu'elle dise à plusieurs rois : *vous ne serez point injustes envers vos voisins* ; qu'elle protège tous les états faibles, elle trouve dans ce rôle tout ce qui convient à sa gloire, à sa sécurité, à la prospérité intérieure. Mais je plains une république qui se destine à conquérir ; avec l'esprit de conquête s'éteint l'esprit d'industrie : on néglige la culture de ses champs, parce qu'on espère trouver un supplément à ses moissons dans les moissons de ses voisins ; on détruit au dehors, au-dedans ; on produit peu ; on impose des tributs à des nations humiliées ; mais on paie honteusement le tribut à l'industrie de quelques nations plus paisibles, plus actives. Avec l'esprit de conquête, s'éteint au-dedans l'esprit de modération & de justice : le gouvernement n'est jamais affermi, il dépend toujours des chances inégales des revers & des succès. Plus la guerre s'étend au loia, plus les soldats s'isolent de leur

patrie, plus ils s'attachent à des chefs dont leur affection fait naître l'ambition ; ils rendent leur retour formidable. Au-dedans, les factions ne trouvant pas une force qui leur en impose, la loi cesse d'être uniforme & égale par tous ; l'oppression & l'injustice qui s'exercent dans les pays conquis se naturalisent bientôt au centre de la république.

Depuis la découverte des deux Indes, l'Europe s'est convaincue que le commerce & non les conquêtes étoit la source de la prospérité des nations ; l'expérience a appris ensuite que l'agriculture & tout ce qui favorise la reproduction intérieure étoient l'ame du commerce : c'est donc en faisant valoir les champs qu'on acquiert de la richesse & de la puissance. Ajoutez de nouveaux ports à ceux de votre empire ; formez au loia des établissemens ; emparez-vous de colonies nouvelles ; vous n'avez rien fait pour votre prospérité, si votre sol, si votre industrie ne produisent rien de plus, si leurs fruits deviennent plus rares. Qu'aurez-vous à porter dans ces ports, dans ces établissemens, dans ces colonies, conquis avec tant de frais, gardés avec tant de précautions ? Qui dit commerce dit échange. Commencez donc par avoir de quoi échanger ; mais on n'a rien sans cultiver, & la culture suppose toujours des hommes, de la sécurité & de la paix.

Nous devons être en Europe la puissance dominante : nous occupons ce poste pendant la monarchie ; nous pouvons bien le conserver aujourd'hui. Cependant, ne nous y trompons pas ; quand nous nous ferions craindre encore par de nouvelles victoires, nous ne gagnerions rien en ascendant, si nous nous faisons détester par de nouvelles conquêtes. La puissance dominante en Europe est la plus riche ; l'Autriche, privée de commerce, est tombée rapidement au rôle de puissance du second ordre : c'est l'Angleterre qui est aujourd'hui en Europe la puissance dominante, par le prodigieux accroissement qu'ont pris depuis un siècle son commerce, ses manufactures, ses productions territoriales. Quel usage a-t-elle fait de son ascendant ? Séparée du continent, elle voit en paix les orages qui l'agitent ; elle les y fait naître chaque fois que cela lui convient ; peu lui importe de troubler l'Europe, si elle nous tient agités. C'est à cette condition qu'elle a permis le partage de la Pologne & qu'elle a formé une triple alliance avec l'Autriche & la Russie ; alliance faite pour épouvanter à-la-fois & toutes les puissances du Nord & toutes les puissances maritimes. Voilà le noeud qu'il s'agit de rompre ; voilà ce que l'Europe attend de nous. Tant que l'Angleterre pourra nous présenter comme plus redoutables nous seuls que les trois empires réunis ; tant que nous voudrons donner à notre puissance une forme gigantesque, plutôt qu'une constitution robuste, cette alliance subsistera & s'exercera perpétuellement contre nous.

Reserons au contraire toutes les puissances faibles & menacées ; montrons nous justes & modérés ; ravivons au-dedans les sources de notre prospérité, & bientôt nous verrons toutes les nations rechercher nos secours & notre protection contre celle qui les menace de l'esclavage & de la ruine ; nous pourrions former à notre tour des alliances assez imposantes pour contre-balancer celle-ci, & rétablir l'équilibre de l'Europe, qu'elle alloit renverser.

Je remets à une autre lettre la suite de ces observations.

LACRETELLE le jeune.

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Suite de la séance du 7 floréal.

Bailleul, à la suite d'un rapport, fait adopter un projet qui accorde des secours aux veuves Brissot, Carra, Gorsas, Buzot, Valazé, Gardien, Biroiteaux, Philippeaux, aux meres de Petion, Barbaroux, à l'enfant de Camille-Desmoulins, &c.

Guillemardet propose de maintenir l'ordre du jour déjà prononcé par le conseil sur la pétition de Pochol demandant à rentrer dans le corps législatif, comme ayant été nommé par le département de la Mayenne concurremment avec Garnier, qui a été pour un autre département. — Cette proposition est mise sur-le-champ aux voix & adoptée.

Le président annonce qu'il vient de recevoir une lettre de Pochol, renfermant des observations contre l'ordre du jour. Un secrétaire en donne lecture.

Eudes demande l'impression & l'ajournement.

Malgré cette observation l'ordre du jour est maintenu.

Guyomard. — Vous avez nommé depuis long-tems une commission pour vous faire un rapport sur le rétablissement du bulletin de correspondance. Jamais mesure ne fut plus pressante; aujourd'hui, comme au 13 vendémiaire, on cherche à pervertir l'opinion publique. C'est à vous à raviver l'esprit public, sans lequel le meilleur plan de finances se réduit à rien. N'oubliez pas que la proscription du nom de citoyens entraîne celle des républicains. Messieurs les émigrés rentrés & les prêtres sèment par-tout les principes de la contre-révolution; il faut éclairer le peuple contre ces monstres féroces & avides de sang humain.

Je demande que la commission fasse son rapport demain.

Doulcet. — Je demande à parler contre la proposition de Guyomard.

Le président. — L'ordre du jour appelle un rapport sur les moyens de raviver l'esprit public. Peut être remplira-t-il les vues de Guyomard?

Daubermenil fait un rapport sur les moyens de vivifier l'esprit public par l'institution de fêtes nationales, dans lesquelles on célébrera les victoires & les triomphes éclatans de nos armées. — Ajourné.

Séance du 8 floréal.

Thomas Payne fait hommage au conseil d'un ouvrage dont, sur la proposition de Fermond, le conseil ordonne l'impression & la distribution aux membres du corps législatif.

Cet ouvrage est intitulé: *Décadence et chute du système des finances de l'Angleterre.*

Belfroi demande qu'on excepte de la vente des biens nationaux les presbytères qui peuvent servir à loger les administrations municipales.

Belland propose de passer à l'ordre du jour: l'instruction est clairement expliquée; il ne faut pas de nouvelles exceptions.

Bion représente qu'on laissera donc les administrations de canton sans être logées; Fermond répond qu'aux termes des loix elles doivent l'être aux dépens des administrés.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Sur la proposition de Petet, le conseil rapporte une loi rendue sous le régime révolutionnaire, & qui ordonnoit la confiscation des bijoux & matieres d'or & d'argent enfouis par leurs propriétaires.

Coupé (de l'Oise) propose de mettre quatre millions à la disposition du directoire, pour l'encouragement des manufactures de soie. — Ajourné.

Une commission avoit été chargée d'examiner la question de savoir si, pour l'approvisionnement des grandes communes, on ne pourroit pas substituer aux emprunts volontaires des moyens plus économiques.

Sur la proposition de la commission, le conseil déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer, & leve l'ajournement prononcé sur quelques messages du directoire exécutif, relatifs à des demandes d'emprunts, formées par diverses communes.

Un membre fait un rapport sur les pieces envoyées par le directoire exécutif, concernant le représentant du peuple Torey; il read compte des opérations des assemblées primaires de Vitry; elles n'ont rien offert de criminel à la commission, qui propose de déclarer qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

Guyomard demande l'impression; il ne pourroit former son opinion s'il ne voyoit les pieces: il croit que ses assemblées ont été permanentes; & si leurs actes n'étoient pas liberticides, il s'en suivroit que ceux des assemblées primaires de Paris ne l'ont pas été non plus.

Doulcet s'étonne que le préopinant, sans le vouloir, se soit fait défenseur officieux des mesures très-coupables de quelques sections de Paris; il démontre que les assemblées primaires de Vitry se sont conformées aux loix des quelles leur ont été connues.

Le conseil déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer, malgré l'opposition de quelques membres qui insistent pour l'ajournement.

Le trouble regne un instant au conseil. — On demande l'impression du rapport. — Berlier s'y oppose. — L'assemblée primaire dont il s'agit a reconnu elle-même qu'elle étoit tombée dans de graves erreurs; elle les a désavouées; mais elle n'en avoit pas moins été coupable: or, cela n'est pas assez clairement reconnu dans le rapport.

On demande à la fois la clôture de la discussion & l'ordre du jour sur le rapport.

Le rapporteur entre dans des éclaircissemens pour justifier son rapport; il dit que les pieces contre Torey ont été envoyées par le commissaire du directoire exécutif au ministre de la justice, qui lui écrivit ensuite pour lui demander de nouveaux renseignements sur cette affaire.

Cette maniere de faire rechercher par les agens du gouvernement des pieces contre des représentans du peuple, sur-tout quand aux pieces à charge ils ne joignent pas les pieces à décharge, comme on l'a fait dans cette circonstance, engage le rapporteur à demander le renvoi de ces pieces à la commission chargée d'examiner dans quelle forme & avec quel caractere doivent se faire les dénonciations contre les membres du corps législatif. — Adopté.